Dépôt Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 10/10/2025
089-218900918-20250912-D_2025_045-DE

République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 12 septembre 2025

Date de la convocation: 08/09/2025

Membres en exercice: 14

L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 10

Olivier MAGUET,

Votants: 11

<u>Présents</u>: Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,

Pour : 11 Contre : 0

Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Abstentions: 0

Représentés: Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU

Excusés: Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

<u>DM N°2 annulant la DM N°1 du conseil municipal du 20 juin 2025 du budget écotourisme - (D 2025 045)</u>

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros		110000.00	
2031	Frais d'études		5000.00	
2128	Autres agencements et aménagements		-29000.00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		24000.00	
		TOTAL:	110000.00	0.00
		TOTAL:	110000.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance Annick IENZER Le Maire Olivier MAGUET